

# journée technique

co-organisée par  
le Comité français de géologie de l'ingénieur et de l'environnement (CFGJ)  
et la Société de l'industrie minérale (Sim)



## Gypse et anhydrite : géologie, exploitation, risques naturels

jeudi 23 & vendredi 24 octobre 2014 - Paris

Organisateurs : Yves Paquette (CFGJ), Armand Armangue (Sim)



« Les caprices du sous-sol parisien » titrait un ancien article de *Mines & Carrières* consacré aux grandes cavités de dissolution présentes dans les formations du gypse antéludien et qui ont généré des effondrements spectaculaires, dommageables pour les personnes et les biens, ou perturbé le bon déroulement de grands projets d'aménagements souterrains...

Nous ferons le point sur les risques géotechniques et autres caprices liés aux formations sulfatées, par une revue nationale actualisée des problèmes identifiés.

Nous examinerons les difficultés posées par la rencontre de gypse et d'anhydrite dans les grands aménagements hydroélectriques alpins.

Les investigations géologiques et traitements préalables à la construction des terrains gypseux de la région parisienne seront détaillés.

En complément, deux études récentes pour l'élaboration de plans d'exposition aux risques naturels en région parisienne (Villepinte) et en Bourgogne (Ivry-en-Montagne) seront présentées.

Placoplatre fera ensuite le point sur l'évolution des conditions d'exploitation de la carrière souterraine du Bois-de-Bernouille et du projet de passage en souterrain de la carrière à ciel ouvert de Cormeilles-en-Parisis.

Un historique de l'évolution de la mécanisation de la carrière de Cormeilles-en-Parisis que nous visiterons le lendemain 24 octobre clôturera notre séance.

### important

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée

# journée technique

co-organisée par  
le Comité français de géologie de l'ingénieur et de l'environnement (CFGF)  
et la Société de l'industrie minérale (Sim)



## Gypse et anhydrite : géologie, exploitation, risques naturels

jeudi 23 octobre 2014 - Paris  
vendredi 24 octobre 2014 - Cormeilles-en-Parisis

### programme du jeudi 23 octobre - Mines ParisTech, 60 boulevard Saint-Michel, 75006 Paris

9 h 00 Accueil

#### Président de la séance de la matinée - Jean-Louis Durville – Président du CFGF

- 9 h 30 Géologie du gypse et de l'anhydrite en France. Aspects appliqués, géotechnique, hydrogéologie, grands tunnels, exploitation, abandon, dissolution naturelle, gonflement anhydrite,  
**Denis Fabre**, Professeur émérite Cnam. Chaire de géotechnique
- 10 h 15 Retours d'expérience des problématiques associées à la rencontre de gypse / anhydrite dans les aménagements hydroélectriques alpins,  
**Guilhem Deveze**, Chef du groupe géologie - EdF - Service Géologie Géotechnique. Aix-en-Provence
- 10 h 45 Pause café
- 11 h 15 Reconnaissances et traitement des zones à gypses de la région parisienne en vue de leur constructibilité,  
**Marc Brisebarre**, Ginger CEBTP – Élancourt
- 11 h 45 Plan d'exposition aux risques naturels de l'Est parisien (Villepinte, Bois de la Tussion - 93). Contexte géologique et hydrogéologique. Dissolutions naturelles,  
**Arnauld Charmoille**, Ingénieur géologue - Ineris - Direction des risques du sol et du sous-sol
- 12 h 30 Déjeuner sur place

#### Présidence de la séance de l'après-midi - Gilles Roch - Président de la Sim

- 14 h 15 240 Ma d'histoire du gypse bourguignon. Site d'Ivry-en-Montagne (21) : géologie, exploitation, géophysique et plan d'exposition aux risques naturels,  
**Sylvain Haussard**, Chargé d'affaires géologie et risques naturels - Cerema - Direction Territoriale Centre-Est - Département Laboratoire d'Autun
- 14 h 45 Développement d'une méthode d'exploitation mécanisée dans la carrière souterraine du Bois-de-Bernouille (93). Enjeux, état des lieux, **Christophe Perquy**, Placoplatre - Chef d'exploitation
- 15 h 15 Carrière à ciel ouvert de Cormeilles-en-Parisis (95). Réaménagement, transition vers l'exploitation souterraine,  
**Gilles Bouchet**, Placoplatre - responsable du développement des carrières
- 15 h 45 Carrière à ciel ouvert de Cormeilles-en-Parisis (95). Historique du développement de la mécanisation,  
**Albert Armangué**, ACMC – Sim
- 16 h 15 Conclusions

### programme du vendredi 24 octobre - Cormeilles-en-Parisis et Chanteloup-les-Vignes

- 9 h 30 Prise en charge des participants à la gare de Cormeilles-en-Parisis
- 10 h 00 Visite de la carrière à ciel ouvert Placoplatre de Cormeilles-en-Parisis
- 12 h 00 Déjeuner à Eragny
- 14 h 00 Chanteloup-les-Vignes : parcours en forêt pour visualiser les effets des effondrements de carrières et zones de dissolutions naturelles (anciens fontis)
- 16 h 30 Retour à Cormeilles-en-Parisis

#### important

Il est vivement conseillé aux participants de porter des chaussures de marche pour la visite.



# Bulletin d'inscription

Journée technique co-organisée par le CFGI et la Sim  
Gypse et anhydrite : géologie, exploitation, risques naturels  
jeudi 23 & vendredi 24 octobre 2014

Nom : ..... Prénom : .....  
Société : ..... Fonction : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....  
Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Secteur :  administration - organisme public  recherche - ingénierie  enseignement  fédération - association  
 industrie  fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur  autre.....

*Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail*

**Frais de participation \*:** \*accès libre des conférences pour les étudiants selon les places disponibles : nous consulter

**Jeudi 23**  44 € TTC pour les membres Sim / CFGI n° de membre obligatoire : ..... / .....  
 55 € TTC pour les non-membres

**Vend. 24**  68 € TTC pour les membres Sim / CFGI n° de membre obligatoire : ..... / .....  
 85 € TTC pour les non-membres

J'emprunterai le car pour me rendre sur le site de Cormeilles-en-Parisis

Je me rendrai sur le site de Cormeilles-en-Parisis par mes propres moyens

→ Je règle par  CB  Eurocard Mastercard  Visa  American Express

N° :     /     /     /     Date d'expiration :   /

3 derniers chiffres au dos de la carte :    Titulaire : .....

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (sous réf : JT14-13) :  
CAE Paris Rive Gauche IBAN : FR76 3005 6000 6500 6554 0002 202 BIC : CCFRFRPP

## profitez-en pour adhérer à la Sim !

- |   |       |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> société  | 285 € |
| <input type="checkbox"/> individuelle                                   | 50 €  |
| <input type="checkbox"/> retraité, sans-emploi,<br>étudiant, enseignant | 30 €  |

### Adhérer à la Sim, c'est ...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)



## conditions générales

### INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale

17 rue Saint-Séverin, F-75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

### important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

### MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

### RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)